



SARL CONFORT'TECH

(Siret : 81392242400011)

M. SEGUIN

5 Impasse du Bosquet
87110 LE VIGEN

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 24 décembre 2016 au 24 décembre 2017



Numéro QualiPAC : QPAC/52218

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 26/11/2015 : 187088401 Z 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 26/11/2015 : 187088401 Z 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 05 janvier 2017

André Joffre,
Président de Qualit'EnR

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360

QualiPAC est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 24 décembre 2017 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)